

**COMPTE RENDU de la RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL
du 29 janvier 2016**

Les délibérations sont consultables en Mairie

L'an deux mille seize et le vingt-neuf janvier à 20h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger THEVENOT, 1^{er} adjoint.

Présents : Roger THEVENOT, Aline MORAND, Michel SUCHET, Valérie BOUILLOUX, Guy LONGEPIERRE, Jean-Claude ARNAUD, Dominique RABILLOUD, Patrice DUPONT, Jean-Luc PAQUELIER, Claire DE CROMBRUGGHE, Sandrine BAUDIN, Valérie BABAD, Coralie LUTAUD, Simone DUVERNAY, Jacques DESHOTEL, Marie JOUBERT-LAURENCIN, Rémi BESSON.

Absents Excusés : Michel ROSI (Pouvoir à Roger THEVENOT), Michel BERTHET (Pouvoir à Jean-Claude ARNAUD), Josiane DESROCHES (Pouvoir à Aline MORAND), Catherine PATUEL (Pouvoir à Michel SUCHET), Cyrille BOUCHY (Pouvoir à Claire DE CROMBRUGGHE), Jessy PROST (Pouvoir à Valérie BOUILLOUX).

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire de séance,
- Tarifs base de loisirs 2016,
- Demande de subvention DETR voirie 2016,
- Demande de subvention Amendes de police voirie 2016,
- Versement de subvention pour les conscrits,
- Garantie d'emprunt demandée par l'OPAC,
- Convention d'occupation du domaine public routier départemental et d'entretien des aménagements avec le Conseil départemental,
- Convention relative à la mise en œuvre du système d'enregistrement national des demandes de logement locatif social avec la Préfecture,
- Demande de dégrèvement surtaxe assainissement,
- Divers.

Monsieur Roger THEVENOT informe le conseil municipal de l'absence de Monsieur Michel ROSI, Maire. En tant que 1^{er} adjoint, il prend la présidence de la séance.

Avec l'accord de tous les conseillers municipaux le point suivant a été ajouté à l'ordre du jour : renouvellement du bail Orange.

Le procès-verbal de la réunion du 27 novembre 2015 est lu et adopté.
Le conseil a choisi pour secrétaire de séance Madame Valérie BABAD.

Délibérations :

Base de Loisirs - Tarifs 2016

Le conseil municipal fixe les tarifs de la Base de Loisirs et ceci à compter du 1^{er} avril 2016.

Voirie - Demande de subvention DETR

Après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à demander la subvention Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux au taux maximum pour les travaux de mise en accessibilité de la voirie.

Voirie – Demande de subvention amendes de police

Le conseil municipal donne tous pouvoirs au Maire pour signer les actes et documents nécessaires aux trois dossiers de demandes de subvention amendes de police.

Commune – Versement de subvention

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le versement d'une subvention.

Commune – Garantie d'emprunt OPAC 71

Le conseil municipal accorde, avec 21 votes POUR et 2 ABSTENTIONS (Mme Marie JOUBERT-LAURENCIN et M. Rémi BESSON) sa garantie à hauteur de 50%, pour les emprunts réalisés par l'OPAC pour la construction de 11 logements PLS en collectif à CRECHES SUR SAONE "Domaine des Sablons".

Commune - Convention d'occupation du domaine public routier départemental et d'entretien des aménagements

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les termes de la convention d'occupation du domaine public routier départemental et d'entretien des aménagements et autorise Monsieur le Maire à signer la convention jointe en annexe de la présente délibération.

Commune - Convention entre le Préfet et les services enregistreurs concernant les conditions et les modalités de mise en œuvre du système d'enregistrement national des demandes de logement locatif social

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les termes de la convention entre le Préfet et les services enregistreurs concernant les conditions et les modalités de mise en œuvre du système d'enregistrement national des demandes de logement locatif social et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

Assainissement - Dégrèvement SDEI

Le conseil municipal décide l'exonération de la taxe assainissement afférente à cette surconsommation.

Renouvellement du bail avec Orange

Le conseil municipal approuve à l'unanimité les termes du bail et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette prise de décision.

DIVERS :

Finances :

Monsieur Roger THEVENOT fait un point sur les résultats 2015 estimatifs de la commune. Il indique que la commission finances s'est réunie à deux reprises pour travailler sur le budget 2016 et présente les premières orientations en terme d'investissement.

Sécurité :

Monsieur Dominique RABILLOUD informe le conseil que suite aux derniers évènements dramatiques liés aux attentats sur le sol français, une action de sensibilisation et d'initiation des français aux gestes qui sauvent sera organisée nationalement le samedi 27 février 2016 de 10h à 12h. Ainsi, deux modules seront présentés : les gestes d'alerte, de massage cardiaque et défibrillation ainsi que le module sur le traitement des hémorragies. Une pré-inscription sur le site de la Préfecture de Saône et Loire sera mis en place. Le centre de secours de Crêches-Sur-Saône sera ouvert au public.

Monsieur Dominique RABILLOUD indique que dans le cadre de l'application des consignes de sécurité, une équipe mobile académique de sécurité (EMAS) visite chacune des écoles du département dans le but d'ajuster les conduites à tenir en cas d'urgence.

Une formation sur les exercices d'évacuation et de confinement aura lieu à l'école maternelle. La société Dumont Sécurité a été missionnée pour réaliser les plans pour l'ensemble des écoles et du restaurant scolaire.

Pour information, les bâtiments de l'école élémentaire ont été baptisés ainsi :

- Le bâtiment bureau, garderie, CP et CP-CE1 : Léonard DE VINCI
- Le bâtiment (en bas à droite) CE1, CE2, CM1 et BCD : Vincent VAN GOGH
- Le bâtiment (en haut à droite) gymnase, CE2-CM2, salle 1 : Andy WARHOL

Monsieur Dominique RABILLOUD indique également qu'une mise en règle du Four à Chaux en terme de sécurité est en cours.

Il informe le conseil qu'un certain nombre de commerçants se mettent aux normes concernant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Monument aux Morts :

Madame Valérie BOUILLOUX indique que le monument aux morts sera déplacé lors des vacances de février en veillant à ne pas perturber la fête des conscrits.

Embellissement :

Madame Valérie BOUILLOUX indique que de nombreux projets sont prévus en 2016 : illumination extérieure de l'Eglise, aménagement du Monument aux Morts, massifs repensés à Joug Dieu suite aux travaux.

Madame Claire DE CROMBRUGGHE fait part de sa satisfaction quant au travail et à l'investissement des agents des espaces verts, notamment sur la préparation de la dernière commission embellissement.

Terrains :

Monsieur Michel SUCHET indique que l'acquisition du terrain situé vers la Chapelle Saint Roch est en cours. Le bornage sera effectué prochainement.

Voirie :

Monsieur Michel SUCHET expose, la requête en mairie, d'un résident du Clos Magnin qui fait part de ses inquiétudes concernant : la sortie dangereuse de l'impasse sur la route, de l'évolution du secteur avec la mise en vente des Ets Collin-Bourisset et de l'état du talus qui est surplombé par les maisons.

Il est rappelé que la route est départementale, donc que c'est du ressort du Conseil Départemental pour tous travaux envisagé, et que le talus appartient aux propriétaires des maisons.

Conseil Communale des Jeunes :

Madame Coralie LUTAUD indique que le groupe de la CCJ s'est rendu en Mairie au mois de décembre afin de rencontrer le personnel administratif et d'échanger sur le travail de chacun.

Le groupe s'est également rendu à la Cité Fleurie cette semaine afin de préparer les fleurs pour les conscrits.

Publicité :

Monsieur Patrice DUPONT indique que le travail est engagé sur la taxe locale sur la publicité extérieure. La commission devrait se réunir au mois de février.

Ecoles :

Monsieur Guy LONGEPIERRE rappelle que les écoles préparent une exposition sur le thème de l'environnement. Celle-ci aura lieu les 8 et 9 avril 2016 à Joug Dieu.

Elections :

Monsieur Jean-Luc PAQUELIER rappelle qu'en 2017, la commune aura 2 bureaux de vote. Il indique que la Préfecture a validé la répartition proposée entre les deux bureaux.

La séance est levée à 22h30.

***Le Président de séance,
Roger THEVENOT***